

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

2014



# L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°102



**31 AOÛT 1944 - 31 AOÛT 2014 :  
LES 70 ANS DE LA LIBÉRATION  
DE NOTRE VILLE**

Monture  
+  
Verres

Les Prix  
Tout  
Compris

**NON** à la  
vue  
**CHERE**

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

39€\*



\* Conditions en magasin



Optic 2000

Partenaire de vos mutuelles santé

Michel Jullion, à votre service  
depuis 35 ans dans le canton

28, rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers  
Tél. : 01 64 25 35 68 - Fax : 01 64 07 08 71

COLLECTION  
*Personnalités*

ORIGINE  
FRANCE®  
GARANTIE

BVCert. 6018815

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie



60€\*

DE RÉDUCTION pour l'achat  
d'1 monture + 2 verres correcteurs  
d'un montant minimum de 400€

40€\*

DE RÉDUCTION pour l'achat  
d'1 monture + 2 verres correcteurs  
d'un montant minimum de 200€

15%\*

DE RÉDUCTION  
SUR VOS SOLAIRES

10%\*

DE RÉDUCTION  
SUR VOS LENTILLES

Conditions en magasin

# Sommaire

## ACTUALITÉS

4

## EN BREF

5

## CADRE DE VIE

6 à 7

## ZOOM

MÉMOIRE  
LA LIBÉRATION DE GRETZ

8 à 9

## DOSSIER

LA RENTRÉE SCOLAIRE

10 à 12

## INFOS PRATIQUES

13

## RÉTROSPECTIVE

14 à 17

## ÉTAT CIVIL

18

Trimestriel d'informations  
de la ville de Gretz-Armainvilliers  
Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia  
Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir  
Tirage : 3 800 exemplaires - Dépôt légal : à parution

Impression :   
100, rue Cossonneau - BP 84 - 93330 Neuilly-sur-Marne  
Tél. : 01 43 08 63 63

Édition, réalisation, publicités :  
CMP - 56, boulevard de Courcerin - Croissy-Beaubourg  
77435 Marne-la-Vallée cedex 2 - Tél. : 01 64 62 26 00  
Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui,  
par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés,  
industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.



# Édito

Mes Chers Concitoyens,

Au mois de septembre, la commune a mis en place la réforme des rythmes scolaires organisant l'encadrement des activités péri-éducatives grâce à une équipe d'animateurs, d'ATSEM et d'intervenants extérieurs. Au programme, un choix d'activités éducatives, culturelles et sportives dont l'objectif est de développer la curiosité intellectuelle et personnelle de chaque enfant ainsi que de renforcer le plaisir d'apprendre et de s'épanouir à l'école.



S'il est vrai que nous avons été contraints comme beaucoup de communes en France à mettre en place cette réforme, nous essayons malgré tout que celle-ci soit la mieux organisée et nous offrons un panel d'activités qui puisse plaire aux enfants et aux parents.

Je remercie les services généraux de la commune et du centre de loisirs pour leur forte implication sur ce dossier qui a vu le jour grâce à eux. Je n'oublie pas Monsieur Claude MONGIN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, impliqué jour et nuit sur ce dossier ainsi que Madame Isabelle LENOIR, Adjointe au Maire, et d'autres élus qui ont participé par leur temps de disponibilité et leur formation à la finalisation de ce projet.

Les activités proposées sont opérationnelles et les premiers retours sont encourageants.

Le Ministère de l'Éducation Nationale nous a annoncé il y a 15 jours une demi journée de concertation entre enseignants, lundi 13 octobre 2014, sans prévenir ni avoir l'avis des collectivités, ni des parents d'élèves.

Après avoir organisé le mercredi matin à l'école, après avoir décrété les temps d'activités péri-éducatifs (T.A.P.) à la charge des communes, voilà qu'on décide dans un bureau ministériel une matinée de concertation sur socle commun de connaissances et de culture, un lundi matin, sans se soucier de l'intérêt de l'enfant et encore moins de celui des parents.

Les communes ne sont pas des supplétifs de l'Éducation Nationale et nous demandons à être, tout comme les parents et les élèves, enfin pris en considération par ceux qui nous dirigent. Cela désorganise les services scolaires et administratifs, cela désorganise le temps de travail des parents et cela désorganise aussi le rythme de l'enfant.

Dans le cadre du Plan d'économie de l'État sur les années 2015/2017, les concours financiers de l'État dévolus aux communes sont en effet appelés à diminuer de 30%. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, notre commune ne pourra absorber une diminution aussi violente.

Par ailleurs, le même État qui diminue sa dotation aux communes demande à celles-ci une amélioration, voire une prise en charge nouvelle des services publics à la population.

Après la période estivale, nombreux étaient les travaux dans la commune et nous avons vu par ailleurs un regain d'activités sportives et culturelles lors du Forum des associations, début septembre.

Enfin nous avons célébré au monument aux morts les 70 ans de la libération de notre commune avec quelques anciens qui, à l'époque, étaient les jeunes de Gretz, et qui ont vécu les privations pendant l'occupation et la joie de la libération. Parmi ceux-ci, notre ami André TRAVERS qui nous a gratifié à cette occasion d'un récit très émouvant que vous trouverez publié dans ce magazine.

La mémoire ne peut se transmettre qu'avec ceux qui ont vécu ces instants, pour que tout ne reste pas qu'un vague souvenir.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture,

Bien amicalement,

**Jean-Paul GARCIA**  
Maire de Gretz-Armainvilliers

# Actualités

Conseil municipal du 16 septembre 2014

## PRINCIPALES DÉCISIONS



### TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNEE 2015

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les tarifs des services périscolaires sont fixés comme suit :

- Accueil périscolaire : 1,65 € le matin ; 2,90 € le soir.
- Etude surveillée : 1,85 €.
- Restauration collective : 4 € (pour les enfants).
- Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : pour la fin de l'année 2014, pour les enfants résidant hors de la commune, 6,41 € pour une demi-journée d'accueil sans repas. Les tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont à consulter dans le tableau ci-dessous :

Ressources mensuelles	Famille 1 enfant		Famille 2 enfants		Famille 3 enfants		Famille 4 enfants et +	
	1 jour avec repas	1/2 jour sans repas	1 jour avec repas	1/2 jour sans repas	1 jour avec repas	1/2 jour sans repas	1 jour avec repas	1/2 jour sans repas
Jusqu'à 1 164 €	7,09 €	2,06 €	6,52 €	1,72 €	5,82 €	1,30 €	5,56 €	1,15 €
1 165 € à 1 410 €	8,21 €	2,73 €	7,55 €	2,33 €	6,72 €	1,84 €	6,43 €	1,66 €
1 411 € à 1 607 €	8,60 €	2,97 €	7,92 €	2,56 €	7,04 €	2,03 €	6,73 €	1,85 €
1 608 € à 1 832 €	9,02 €	3,22 €	8,29 €	2,78 €	7,38 €	2,23 €	7,05 €	2,04 €
1 833 € à 2 089 €	9,45 €	3,48 €	8,68 €	3,02 €	7,74 €	2,45 €	7,39 €	2,24 €
2 090 € à 2 382 €	9,91 €	3,75 €	9,11 €	3,27 €	8,10 €	2,67 €	7,75 €	2,45 €
2 383 € à 2 715 €	10,39 €	4,04 €	9,55 €	3,54 €	8,49 €	2,90 €	8,12 €	2,68 €
2 716 € à 3 095 €	10,90 €	4,35 €	10,01 €	3,81 €	8,91 €	3,15 €	8,51 €	2,91 €
3 096 € à 3 528 €	11,42 €	4,66 €	10,50 €	4,11 €	9,33 €	3,40 €	8,92 €	3,16 €
3 529 € à 4 022 €	11,98 €	5,00 €	11,00 €	4,41 €	9,78 €	3,68 €	9,35 €	3,42 €
4 023 € à 4 585 €	12,56 €	5,34 €	11,54 €	4,73 €	10,25 €	3,96 €	9,79 €	3,68 €
4 586 € à 5 227 €	13,17 €	5,71 €	12,10 €	5,07 €	10,75 €	4,26 €	10,27 €	3,97 €
5 228 € à 5 959 €	13,82 €	6,10 €	12,69 €	5,42 €	11,28 €	4,57 €	10,77 €	4,27 €
Au-delà de 5 959 €	14,49 €	6,50 €	13,31 €	5,79 €	11,83 €	4,90 €	11,29 €	4,58 €
Hors commune	14,49 €	6,50 €	14,49 €	6,50 €	14,49 €	6,50 €	14,49 €	6,50 €

### CLASSES DE DECOUVERTE « MONTAGNE »

Trois séjours en classe de découverte « montagne » sont programmés du 6 au 19 décembre 2014, pour deux classes de CM2 de l'école Victor Hugo et une classe de CM2 de l'école Leclerc.

## Lors de la séance du 16 septembre 2014, le conseil municipal a :

• **pris acte** du rapport d'activités 2013 du Syndicat mixte pour l'aménagement de la Marsange • **adopté** le règlement intérieur du Conseil municipal • **approuvé** la création du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de la Communauté de communes Les Portes Briardes, entre villes et forêts. • **approuvé** la modification de l'article 5 des statuts de la communauté de communes Les portes briardes, entre villes et forêts • **approuvé** la modification comme suit de l'article 2.11 des statuts de la communauté de communes Les portes briardes, entre villes et forêts : Aménagement de l'espace - Aménagement numérique du territoire : Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes" • **décidé** de transférer à la Communauté de communes Les Portes Briardes, entre villes et forêts la compétence en matière d'aménagement numérique • **décidé** d'autoriser la Communauté de communes Les Portes Briardes, entre villes et forêts au syndicat mixte ouvert exerçant la compétence de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales, en l'occurrence le syndicat mixte Seine-et-Marne numérique • **approuvé** la demande d'adhésion du syndicat mixte du ru d'Yvron à la compétence « Mise en oeuvre du SAGE de l'Yerres » • **pris acte** du rapport 2013 sur la qualité des services publics de l'eau potable 2013 du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Tournan-en-Brie • **approuvé** la transformation du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Tournan-en-Brie en syndicat mixte à la carte ainsi que les nouveaux statuts et règlement intérieur du syndicat, et **approuvé** l'adhésion au syndicat des collectivités suivantes : Châtres, Fontenay-Trésigny, Rozay-en-Brie, Voinsles, Vaudoy-en-Brie, Bernay-Vilbert, Courpalay, La Chapelle Iger, Quiers, Aubepierre-Ozouer-le-repos, Mortcerf, Courtomer, Lumigny-Nesles-Ormeaux, Hautefeuille, Chaumes-en-Brie, SIAEP de Beauvoir Argentières, SIAEP de la Houssaye-en-Brie • **décidé** d'attribuer à l'association L'envol gretzois une subvention de fonctionnement de 3000 euros au titre de l'année 2014 • **adopté** le règlement de fonctionnement modifié du service de restauration collective • **adopté** le règlement de fonctionnement modifié du service d'accueil de loisirs sans hébergement • **fixé** à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, **a décidé** de maintenir le paritarisme numérique en fixant à 5 le nombre de représentants titulaires de la collectivité et en nombre égal le nombre de représentants suppléants et **a décidé** de mettre en oeuvre le recueil par le comité technique de l'avis des représentants de la collectivité • **décidé** de soumettre à déclaration préalable la réalisation de travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal • **autorisé** la signature de la convention relative à la mise en oeuvre du processus de verbalisation électronique et **autorisé** Monsieur le Maire à solliciter à ce titre les subventions prévues à l'article 3 de la LFR n°2010-1658 du 29 décembre 2010 • **pris acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2013.

Retrouvez le compte-rendu complet de chaque séance sur le site Internet [www.gretz-armainvilliers.fr](http://www.gretz-armainvilliers.fr) dans la rubrique « votre mairie » > « les séances du conseil municipal ».



## **PARKING ESTHER BRETON** *Un éclairage plus performant tout en étant plus économe*

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, les collectivités territoriales doivent réduire leurs dépenses énergétiques liées à l'éclairage de 30%. Une étude a ainsi été réalisée sur le parking Esther Breton, afin de définir quel nouveau type d'éclairage mettre en place. La solution retenue est à la fois moderne dans son design et dans la technologie qu'elle utilise : les LED. Ces nouveaux lampadaires permettent ainsi de faire des économies d'énergie, assurent un meilleur éclairage et ont une durée de vie allongée.



## **ÉCOLES COMMUNALES** *Les traditionnels travaux de l'été*

Comme chaque année, lorsque les élèves partent en vacances, les équipes techniques de la ville, ainsi que des entreprises spécialisées, entrent en action dans les écoles pour effectuer des travaux. Il y a bien sûr les opérations de rafraîchissement, mais également des travaux d'amélioration plus conséquents. On peut noter les aménagements réalisés à Georges Travers pour accueillir une nouvelle classe de maternelle. Une classe du bâtiment des élémentaires a ainsi été transformée pour s'adapter aux besoins des plus jeunes : mobilier spécifique, tableau descendu et création d'une entrée séparée avec une rampe d'accès conforme aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Une aire de jeux a été installée à l'école maternelle Victor Hugo et les plafonds de deux classes de l'école élémentaire Victor Hugo ont été refaits. L'objectif : insonoriser les salles et intégrer un éclairage à LED, plus performant et plus économique.

## **VIE ASSOCIATIVE**

### *A la recherche de documents des deux grandes guerres*

Le club cartes et collections de la M.C.L. recherche des photos et des documents ayant trait à la guerre de 1914-1918 et à celle de 1939-1945, notamment à la libération de Gretz. Pour des retrouvailles d'anciens élèves, le club cherche des témoignages de personnes ayant fréquenté l'Ecole communale (Ecole Leclerc) de 1948 à 1958, alors que Madame GUILLOT en était la Directrice.

Renseignements : 06 74 23 19 28.



## **TÉLÉTHON**

### *Soutenez le Téléthon avec le SCGT Handball*

Le SCGT Handball organise le weekend du 6 et 7 décembre la deuxième édition du Téléthon, en collaboration avec les Mairies et ses sponsors officiels. Plusieurs événements festifs sont prévus. Jeux, snack, buvette, tournois, compétitions et animations sauront vous surprendre. Venez nombreux pour soutenir le Téléthon.

## Nature et détente

### PETIT ABÉCÉDAIRE DU PARC DU VAL DES DAMES

*Le parc du Val des Dames mérite le détour : c'est un lieu de détente, de loisirs, de culture, de rencontre, de fête et de découverte !  
Connaissez-vous tous les trésors que renferme cet espace naturel d'exception ?*

**A comme arboretum.** Un arboretum est un jardin botanique présentant de nombreuses espèces d'arbres sous la forme de collections. Celui de Gretz-Armainvilliers fait 16 hectares et présente des essences rares et des arbres remarquables. Connaissez-vous par exemple le Ginkgo Biloba ? Il est apparu avant même les dinosaures et c'est un arbre qui... pond des œufs ! Retrouvez l'histoire de quelques uns de ces arbres remarquables dans la plaquette de l'arboretum (voir infos pratiques) et venez découvrir les autres par vous-même !



**C comme château.** C'est le professeur Hutinel, membre de l'Académie de médecine, qui en a décidé la construction, à la fin du siècle dernier. Après avoir accueilli la restauration scolaire, il accueille aujourd'hui les cours de musique de l'association musicale du Val des Dames, ainsi que d'autres associations gretzoises.



**F comme fitness.** Idéal pour faire un footing, le Val des Dames permet aussi, depuis 2012, aux sportifs débutants comme confirmés de s'adonner aux joies du fitness. Des agrès de fitness, généralement utilisables par deux personnes en même temps et accessibles à tous les âges, sont disséminés dans le parc. Il ne vous reste plus qu'à chausser les baskets.



**G comme gestion différenciée.** La ville travaille actuellement sur un plan de gestion différenciée des espaces naturels, en fonction des usages. Une mesure en faveur des économies d'énergie et de la préservation de l'environnement. Ainsi, dans le parc, si les cheminements les plus utilisés continueront d'être tondu fréquemment, leurs abords le seront moins régulièrement. Les autres espaces verts deviendront des prairies et feront l'objet d'une fauche dite tardive, favorisant ainsi la biodiversité. Une politique de restriction du recours aux produits phytosanitaires sera également instaurée.

**H comme Hutinel.** Le parc du Val des Dames est également appelé parc Hutinel, du nom de son fondateur. C'est en effet vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle que le professeur Victor-André Hutinel, membre de l'Académie de médecine fait l'acquisition du Val des Dames, afin d'y résider avec



# Cadre de vie

sa famille. Il dessine lui-même le parc et y plante des espèces végétales très rares, rapportées du monde entier par ses amis et ses patients. Afin de préserver ce patrimoine d'exception, mais aussi de l'enrichir, la commune le rachète en 1978.

**J comme jeux pour enfants.** Non loin de l'entrée, à quelques pas du château, des jeux réservés aux enfants à partir de deux ans ont été aménagés. L'occasion de paresser au soleil pendant que les bambins s'amuse.



**P comme personnalités.** La ville de Gretz-Armainvilliers a à cœur de poursuivre l'œuvre commencée par le Docteur Hutinel et plante régulièrement de nouveaux arbres dans l'arboretum. De nombreuses personnalités ont accepté de parrainer ces plantations comme Germaine Tillion, ethnologue et résistante durant la seconde guerre mondiale, qui a planté un cèdre du Liban ou Hubert Reeves, astrophysicien, qui a mis en terre un Séquoia sempervirens et qui est aussi le président d'honneur de l'arboretum.

**S comme stades.** Le parc compte deux stades pour jouer entre amis et qui accueillent également des manifestations tout au long de l'année : feu d'artifice...



**T comme Totem.** C'est l'une des curiosités du parc qui en surprendra plus d'un. Un ancien séquoia coupé en deux (lors de la tempête de 1999) sert de support à des bois... d'animaux, en particulier de rennes de Laponie.

**U comme uranoscope.** L'uranoscope d'Île-de-France est un lieu de découverte de l'astronomie et de l'univers. Une conférence publique est proposée chaque mois, sur des thèmes variés, le Planétarium accueille des scolaires tout au long de l'année et chaque mois d'août, la Nuit des Etoiles est organisée. Petit clin d'œil : l'allée principale du parc Hutinel est dite « du système solaire » et propose d'appréhender de manière ludique la distance qui sépare chaque planète du soleil.



**V comme Val des Dames.** D'où vient ce nom énigmatique et poétique ? Ce sont les religieuses du prieuré de la Charité de Châlons, situé au 16<sup>e</sup> siècle à côté de l'église, qui sont à l'origine de cette dénomination. Et depuis 2003, leur souvenir se retrouve aussi en plein cœur du parc puisque la ville a créé un jardin monastique en leur hommage.



## INFOS PRATIQUES

### *Parc du Val des Dames*

Entrée : 2 rue de Paris.

Ouverture de 7h à 21h tous les jours, toute l'année. Des visites guidées pour les groupes peuvent être organisées à la demande, auprès de la mairie ou au 06 38 95 23 02. La plaquette de présentation et la carte du parc sont téléchargeables sur le site : [www.gretz-armainvilliers.fr](http://www.gretz-armainvilliers.fr) > rubrique « bouger / se divertir »

### *Uranoscope d'Île-de-France*

Allée Camille Flammarion

Ouverture tous les samedis soirs de 21h à 23h de septembre à avril et de 22h à minuit de mai à la fin du mois d'août. Entrée Gratuite. [uranos@sfr.fr](mailto:uranos@sfr.fr)

## Mémoire

### LA LIBÉRATION DE GRETZ



*C'était il y a 70 ans, le 31 août 1944. Six jours après Paris, notre ville était libérée du joug des Allemands, par les Américains et la 2<sup>e</sup> Division blindée du Général Leclerc. Et quoi de mieux qu'un témoin pour se souvenir de ce grand jour, l'un de ceux qui ont connu les privations et l'occupation, l'un de ceux qui étaient aux premières loges lorsque les alliés sont arrivés à Gretz ? Le récit poignant d'André Travers, écrit à l'occasion de la cérémonie de commémoration de la libération du territoire, du 31 août 2014.*



« Voici 70 ans que Gretz a été libérée de l'invasion allemande qui a duré plus de 4 ans.

Nous avons vécu pendant cette période de nombreuses privations de liberté, de nourriture, de sécurité et d'amour propre. Nous n'étions pas tranquilles pendant la guerre. Les Allemands contrôlaient absolument tout.

Mon père qui était réfractaire du S.T.O., et qui s'était évadé d'Allemagne, s'est caché pendant de nombreux mois à La Fortelle à Neufmoutiers. Il avait pris un autre nom : Dubois. Un jour - on ne s'y attendait pas - les Allemands, qui étaient au courant de sa fuite, sont venus chez nous pour fouiller, même dans nos armoires ! Ils étaient accompagnés par un Français, qui semblait les diriger et qui a dit doucement à ma mère « Dites à votre mari de ne pas venir pendant quelques temps car vous avez de très bons voisins ! ». Nous avons appris par la suite qu'il jouait double

jeu et renseignait la Résistance.

A l'époque, nous n'étions pas très épais. La nourriture manquait. Nous avions notre ration de pain quotidien. Tout passait par notre carte d'alimentation, avec des tickets pour chaque chose, mais encore fallait-il qu'il y ait des boutiques ! Nous faisons des queues interminables et d'un moment à l'autre, le commerçant annonçait « il n'y en a plus ! ». Mais des gens revenaient par une autre porte et les produits n'avaient alors plus le même prix !

Quand nous allions chercher notre pain, aussitôt ma mère coupait la part de chacun et les enfermait à clef dans une armoire car bien souvent nous mangions son morceau de pain !

Travailler pouvait rapporter gros, en alimentation ! Pendant l'occupation, j'ai travaillé à Autheuil (Presles) dans la ferme Minard et Poisson. En plus de gagner quelques sous grâce à notre travail, on avait notre lait tous les jours pour la famille et notre petite ration de farine ou autre, le jour de la paie, en fin de semaine. Pour y aller, pas de voiture, pas de bus, pas de camion, on partait avec nos vélos, ceux de l'époque, avec de vieux pneus et sans chambre à air. Nos roues, c'était du rafistolé avec du fil de fer ou alors, mais là c'était le confort, avec du tuyau d'arrosage !

Pour vous dire qu'on contrôlait tout à l'époque, les Allemands envoyaient une équipe qui comptait les têtes de bétail, il ne fallait pas qu'il en manque et à leur demande, le fermier devait en livrer une à la boucherie ! C'était la réquisition. Mais nous voyions rarement de la viande avec nos cartes d'alimentation. A Gretz, il y avait un abattoir clandestin, avenue Isaac Péreire, ça nous rendait service. On n'avait pas le droit d'élever un cochon ou alors il fallait le déclarer et dans ce cas, on nous supprimait le ticket de viande.

Il était interdit d'écouter la radio de Londres ou alors il fallait avoir l'oreille collée au poste. Nous étions surveillés par des gens appelés des écouteurs, qui étaient dans les rues.

Il était également interdit de sortir après le couvre-feu, mais il y avait des bals clandestins, surtout à Presles chez Baptiste Chamoinat.



On essayait de s'amuser mais à nos risques et périls. C'était subversif pour les Allemands et si on se faisait prendre... Dehors, des surveillants faisaient le guet et quand une patrouille passait il ne fallait plus faire de bruit et éteindre les lumières.

Nous étions trois enfants avec notre mère et on en a bavé, mais certainement moins que d'autres, on vivait quand même ! J'avais des copains, des vrais, et je m'en souviens encore. Nous étions quatre qui, tous les dimanches, se retrouvaient l'après-midi au café-tabac près de l'Hôtel de Ville, chez Maurice Veinachter, où on prenait notre crème de banane et en même temps, on se demandait ce qu'on allait faire : coller des affiches anti-Allemands, distribuer des tracts, que nous nous procurions chez Monsieur et Madame Rémy, couper des lignes téléphoniques... De nombreuses fois, le patron du café nous a dit « Vous allez bien finir par vous faire gauler ! » Nous ne prenions pas cela pour des actes de résistance. Par contre, et là c'était un peu plus sérieux, nous avions à la maison trois grenades que nous avons trouvées en revenant de l'exode, et avant qu'elles ne soient périmées, nous nous en sommes servis au dépôt SNCF de Gretz, pour détruire la dernière locomotive.

Avec quelques-uns aussi, on s'était retrouvé, dans les dernières semaines avant la libération, embrigadés par le Capitaine Rémy qui était le Chef de la Résistance locale.

Un matin place de l'Eglise, j'ai vu des jeeps américaines arriver, elles étaient venues en reconnaissance, les gens sortaient dans la rue, la joie s'est emparée de moi et de tous ceux qui étaient autour. Il y avait des personnes qui applaudissaient et d'autres qui pleuraient de joie. Ils ne sont pas restés longtemps, ils étaient là en éclaireurs et le gros de la troupe est arrivé ensuite. Ils arrivaient par le boulevard Victor Hugo : un convoi interminable de véhicules de toutes sortes qui roulait à faible allure, la «military police», coupant toute autre circulation.

Entre temps, j'ai pris mon accordéon et je suis parti avec mon copain Pierre Certelet, qui jouait de la batterie. Nous avons joué de la musique, sur le trottoir juste en face du Marguerit (chez Pichet à l'époque) et le soir nous nous sommes installés sur le banc avenue Carnot. On a souvent rejoué « Fleur de Paris ». Madame Rémy est venu me voir pour me dire d'arrêter car Gretz était libérée mais plus loin ce n'était pas le cas. Le 3<sup>ème</sup> jour, la 2<sup>ème</sup> Division blindée de Leclerc est arrivée à Gretz. Parmi ceux qui faisaient partie du bataillon, il y avait quelques Gretzois. Après un bref arrêt, elle est repartie.

Ensuite, on nous a proposé d'être incorporés pour libérer la France. Je me suis engagé. Nous étions une trentaine des FFI (forces françaises de l'intérieur) de Gretz-Tournan-Presles. Le lendemain nous nous sommes rendus à Pomponne près de Lagny, et nous avons passé une visite, mais tout le monde

était bon, il fallait juste avoir deux jambes, deux bras et sa tête. J'ai fait quelques classes à Thorigny avant de partir sur Melun, Coulommiers et dans tout un tas de petits villages près de Montereau. C'est à Flagy, près de Dormelle, que le Général de Gaulle est venu nous remettre les drapeaux. Nous étions quatre régiments incorporés par la suite à la première Armée française Rhin et Danube, sous les ordres du Général Jean de Lattre de Tassigny, qui avait effectué le débarquement sur les côtes de Provence. Aussitôt, nous avons été dirigés vers le front de l'Atlantique où les Allemands étaient notamment retranchés à La Rochelle. Nous y avons laissé des plumes et bien failli mourir avec un copain de Presles, Gilbert Soyer.

Quelques jours après l'armistice du 8 mai 1945, nous avons pris la direction de Strasbourg. C'est avec une certaine émotion que nous avons franchi le pont de Kehl, sur le Rhin. A peine avons-nous posé un pied à terre, côté Allemand, que nous avons dit à notre tour « Nous sommes chez vous ». L'occupation du territoire allemand a duré 8 mois jusqu'au jour où nous avons été informés que nous pouvions mettre fin à notre engagement si nous le souhaitions. C'est ce que j'ai fait, sans trop réfléchir. C'est ainsi que je suis revenu à Gretz alors que j'allais avoir 20 ans, en 1946. J'étais toujours sous le contrôle des armées pour une durée indéterminée : en tant qu'engagé volontaire, seule la signature de la paix pouvait me dégager de mes obligations. Or nous n'étions qu'en armistice.

Je n'ai pas la mémoire courte. Des fois, je me dis qu'à cause des bêtises que nous faisons, j'aurais pu ne pas être là à raconter ce qui s'est passé.

Je ne peux pas tout dire, il y en aurait encore beaucoup à raconter, mais je dirais seulement que ce jour du mois d'août où nous avons été libérés, nous revoyions un ciel plus clair, la perspective d'un avenir meilleur, d'une vie plus enthousiaste, des sourires non crispés, de la joie et de la ferveur. Aujourd'hui, je m'en souviens encore.

Vive la France ! »



## Rentrée scolaire

# EN IMMERSION : LA RENTRÉE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ !



*Après deux longs mois de vacances, ils l'attendaient avec impatience. Le 2 septembre, les 1009 élèves de la commune ont retrouvé les bancs de l'école. Récit d'une folle matinée de rentrée !*



Mardi 2 septembre, il est 8h et devant l'école Leclerc, les premières familles sont déjà là.

« Ils sont pressés de rentrer à l'école... et nous aussi », explique la maman de Zia, 3 ans, qui fait sa première rentrée en maternelle, et de Thibaut, 6 ans, qui entre au CP. Le frère et la soeur trépigment devant le portail. Chaïna, 5 ans, une autre petite fille est plus réservée.

8h15, le parvis de l'école commence à se remplir, les familles arrivent peu à peu, se pressant devant le tableau de répartition des élèves dans les classes. On remarque tout de suite les enfants pour qui ce n'est pas une première fois. Thibaut a retrouvé un copain et discute avec animation. Les autres restent bien sagement auprès de leurs parents.

8h20, les grilles de l'école s'ouvrent. Les parents accompagnent leurs enfants devant leur classe. Les élémentaires rejoignent vite la cour de récréation. Qui croirait qu'ils sont partis deux mois en vacances ? Ça papote, ça court, ça rigole aux quatre coins de la cour.

8h30, la cloche sonne. Instantanément, les enfants se pressent pour se mettre en rang. Ils savent parfaitement où ils doivent aller.

La rentrée est à 8h30 pour tout le monde sauf pour les petites sections de maternelle. A Georges Travers, elles sont accueillies de manière échelonnée. A Victor Hugo, elles sont attendues à 10h.

9h35, on aperçoit les premiers arrivants. Certains bambins se sont déjà trouvés des affinités, mais ce qui est particulièrement marquant c'est le calme qui règne, chez les parents comme chez les enfants. Sûrement l'effet « premier jour d'école » ! Tous attendent « de voir ce qu'il va se passer », comme l'exprime le papa de Célia.

En attendant l'ouverture des grilles, les smartphones sont de sortie pour immortaliser ce moment. Bien souvent, les deux parents sont là pour cette rentrée si spéciale, voire les grands-parents.

10h, les portes s'ouvrent et le petit groupe entre enfin dans l'école. Au même instant, les premiers cris résonnent dans la cour : c'est la récréation des grands !

Bien sûr, le jour de la rentrée n'est jamais un jour comme les autres. C'est d'abord une journée où les enseignants et les enfants apprennent à se connaître. Le mois de septembre ne sera pas de trop pour permettre à chacun de (re)prendre ses marques et d'instaurer de bonnes habitudes de travail. D'autant que cette année, les élèves sont concernés par de nouveaux rythmes scolaires : ils ont dorénavant école le mercredi matin et participent aux T.A.P. (Temps d'activité péri-éducatifs) un après-midi par semaine. Ca y est, pour tous, c'est parti pour une nouvelle année studieuse !

## Rentrée scolaire

### À LA DÉCOUVERTE DES T.A.P.

*Avec la rentrée, est aussi venu le temps des T.A.P. Un après-midi par semaine, les élèves gretzois découvrent de nouvelles activités : théâtre, musique, danse, création de manga... Premières images et premières impressions.*

Dès le jour de la rentrée, le 2 septembre, les élèves de l'école Leclerc ont découvert les temps d'activité péri-éducatifs (T.A.P.).

Chaque semaine, le lundi dans le groupe scolaire Georges Travers, le mardi à l'école primaire Leclerc et le jeudi dans le groupe scolaire Victor Hugo, chaque enfant (préalablement inscrit) prend part à des animations encadrées par les ASEM, des animateurs et des intervenants extérieurs, après une sieste et un réveil à son rythme, en petite section de maternelle, après un temps de repos en moyenne section. En élémentaire, les élèves participent durant trois heures à un duo d'activités ludiques et pédagogiques, non payantes, encadrées par des animateurs de l'accueil de loisirs et des intervenants extérieurs. Au retour de chaque période de vacances scolaires, les binômes d'activité proposés changent.

#### Des activités différentes selon les écoles

Au sein des trois écoles de la commune, les enfants n'ont pas exactement le même choix d'activités (voir encadré). Deux raisons simples expliquent ces différences. Tout d'abord, les intervenants sollicités ne sont pas tous en mesure d'assurer trois heures d'animation, trois fois par semaine. Leur emploi du temps ne le leur permet pas. Ainsi, les enfants de l'école Georges Travers sont les seuls à pouvoir faire du tennis, par exemple.

Ensuite, toutes les écoles n'accueillent pas le même nombre d'enfants inscrits aux T.A.P. A l'école Victor Hugo, ils sont plus nombreux et chaque atelier ne pouvant accueillir plus de 18 enfants en élémentaire, 14 en maternelle, il est nécessaire de proposer un panel d'activités plus large.

Le projet éducatif du territoire (PEDT) étant mis en place sur 3 ans, le jour des T.A.P. sera modifié chaque année pour toutes les écoles de manière à ce que chaque enfant puisse profiter des activités auxquelles il n'a pas accès cette année.

## LES ACTIVITÉS DU 2 SEPTEMBRE AUX VACANCES D'AUTOMNE

### École Georges Travers :

- Modelage / sculpture
- Danse contemporaine / multisport
- Jeux d'opposition / création de maquette
- Multisport / musique africaine
- Création de maquette / danse contemporaine
- Jeux de société / tennis
- Tennis / jeux de société
- Anglais / multisport

### École Leclerc :

- Modelage / sculpture
- Football / création de manga
- Théâtre / musique à cordes
- Musique à cordes / football
- Jeux d'opposition / danse contemporaine
- Gymnastique artistique / théâtre
- Création de manga / gymnastique artistique

### École Victor Hugo :

- Modelage / sculpture
- Jeux d'opposition / multisport
- Football / jeux de société
- Multisport / portugais
- Jeux de société / initiation au flag
- Initiation au flag / théâtre
- Danse contemporaine / anglais
- Gymnastique artistique / musique à cordes
- Anglais / football
- Informatique / danse contemporaine
- Théâtre / gymnastique artistique
- Musique à cordes : zumba
- Musique africaine / anglais
- Multijeux / multimédia

## Des enfants enthousiastes !



Lorsqu'on assiste aux T.A.P. et surtout lorsqu'on interroge les enfants, le premier ressenti, c'est qu'ils sont ravis. Thomas, en CE2 fait du football et de la création de manga et son opinion est sans équivoque : « C'est trop bien. Je préfère le foot parce que j'en ai fait un an ». Mathias, en CM1 fait quant à lui de la musique à cordes et du théâtre : « Au début, je ne voulais pas faire du théâtre, mais je voulais faire de la musique. Le théâtre c'est bien, c'est une activité qui demande beaucoup de patience, tu bouges bien, tu apprends à connaître les autres. On s'amuse bien. En musique, je fais du violoncelle, j'ai toujours rêvé d'en faire. C'est un gros son. » Un avis que partage Inès qui est en CM2 : « Je voulais faire de la poterie ou de la gymnastique et finalement, j'ai choisi le théâtre. On peut mettre des émotions, faire sortir des choses du cœur, apprendre à être soi-même. On apprend à respecter les autres. C'est intéressant, on peut faire plein de choses ». Il y a même des enfants qui n'étaient pas inscrits et qui ont demandé à leurs parents de le faire !



## L'accueil de loisirs : "L'Arbre aux enfants"



Le 3 septembre, c'était au tour de l'accueil de loisirs de faire sa rentrée, après deux mois d'activités bien remplis !

Les enfants de 3 ans à 12 ans sont accueillis les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires dans un complexe qui leur est complètement dédié : "l'Arbre aux enfants". L'année 2014 a été riche en activités et en sorties. Les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs se sont donc vu proposer pendant les vacances scolaires trois mini-séjours à thème : "poney" en hiver et "sport" (tir à l'arc, VTT, tennis) pour les deux séjours d'été sur la base de loisirs de Jablines en Seine-et-Marne. Quelques temps forts ont rythmé cette année, comme par exemple : le centre KAPLA venu animer des ateliers de construction durant la semaine des défis scientifiques ou encore la découverte de Paris (tour Eiffel, bateau mouche, musées...) pour nos jeunes Gretzois. En cette rentrée 2014 l'équipe d'animation est à pied d'œuvre afin d'offrir aux enfants des activités variées, culturelles et sportives. Chaque mois, un thème "fil rouge" anime les différents ateliers. Au mois de septembre, le cirque était à l'honneur, tandis qu'en ce mois d'octobre, ils sont invités à faire du sport et relever des défis !

Dès le mois de novembre, les enfants de l'accueil de loisirs et l'équipe d'animation mettront la main à la pâte, afin de préparer notre marché de Noël. Les fonds récoltés, comme chaque année, seront reversés à une association caritative.

## L'accueil de loisirs jeunes

N'oublions pas nos ados qui ont la possibilité de fréquenter l'accueil de loisirs jeunes, réservé aux 11 - 17 ans, durant



chaque période de vacances scolaires (excepté les vacances de Noël et le mois d'août où l'accueil est fermé). Les jeunes se voient offrir des activités technologiques, sportives, culturelles et artistiques. Des sorties aussi nombreuses que diversifiées leur sont proposées : patinoire de l'hôtel de ville de Paris, accrobranche, laser-game, piscine, sorties sur les bases de loisirs, château de Vaux-le-Vicomte...

La rentrée 2014 est basée sur le thème de l'audiovisuel. Bonne chance à nos jeunes metteurs en scène en herbe !

Pour tout savoir sur les activités à venir, rendez-vous sur le site [www.gretz-armainvilliers.fr](http://www.gretz-armainvilliers.fr) à la rubrique « Au quotidien > Grandir > Les services périscolaires ».

# Infos pratiques

## VIE ASSOCIATIVE

**Créer Arts Mains Passion :  
une nouvelle association gretzoise**



Cette association propose de faire des activités manuelles et artistiques, dans une ambiance conviviale tout en partageant ses connaissances. Des activités avec initiations sont prévues à certaines dates, il s'agit pour l'instant de l'aquarelle, la peinture sur céramique, la mosaïque, le patchwork contemporain et la poterie. D'autres activités sont faites de façon autonome, comme le points de croix comptés ou le maquettisme. Toutes les activités sont bienvenues ; si vous avez une activité différente de celles proposées, venez avec votre matériel et partagez-la avec les membres de l'association.

Pour les rejoindre, une adhésion annuelle de 40 euros est demandée et permet de faire les initiations aux différentes activités avec le matériel fourni. Vous pouvez aller à leur rencontre chaque vendredi en dehors des périodes de vacances scolaires, au moment qui vous convient entre 15h et 21h00, au Château du Val des Dames de Gretz, en rez-de-chaussée côté parc. L'association compte sur vous pour venir la découvrir. Pour plus de renseignements, une adresse mail : [creer.arts.mains.passions@gmail.com](mailto:creer.arts.mains.passions@gmail.com)

## ÉTRENNES

**Demandez leur carte professionnelle  
à ceux qui vous démarchent**

Avec la fin de l'année, vient le temps des étrennes et du porte à porte des pompiers, éboueurs et autres postiers. Vous êtes libre de donner ou non. Sachez également que ceux qui viendront à votre rencontre doivent être en tenue professionnelle et capable de vous présenter leur carte professionnelle avec photo. Les équipages de la Société SEPUR passeront au domicile des habitants du SIETOM pour proposer leurs calendriers du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 15 janvier 2015. En cas de doute, n'ouvrez pas votre porte.

## ENCOMBRANTS

**Le trottoir n'est pas un dépotoir**

Le premier vendredi de chaque mois vous pouvez déposer vos encombrants devant chez vous afin qu'ils soient collectés par le SIETOM (1 m<sup>3</sup> par foyer). Pour le confort de tous,



nous vous invitons à les sortir la veille au soir. Vous pouvez déposer à cette occasion vos déchets volumineux qui ne peuvent pas être collectés ni en ordures ménagères ni en collecte sélective. Attention, sont exclus les déchets suivants : ordures ménagères, gravats, palettes, déchets dangereux (peintures, solvants, acides, radiographies, cartouches, batteries...), déchets d'équipement électriques et/ou électroniques (réfrigérateurs, congélateurs, téléviseurs, téléphones, ordinateurs...), pièces automobiles, bouteilles de gaz, extincteurs et tous les objets dont la taille et/ou le poids ne peuvent être manipulés par l'équipe de ramassage.

## EXPRESSION POLITIQUE

### « Union Gretzoise »

Les élus d'opposition « Changeons Gretz » ont voté contre les délégations d'attribution du Conseil municipal au Maire lors de l'installation du nouveau Conseil.

Au vote du budget, ils votent favorablement les taux d'imposition qu'ils critiquent et informent qu'ils voteront automatiquement contre le budget 2014 et les budgets à venir ! Chez « Changeons Gretz », c'est automatique, on ne change pas !

### « Changeons Gretz »

Cette année, le taux d'inflation s'élèvera à 1% et 85% des Français pensent que leur pouvoir d'achat n'augmentera pas voire diminuera (étude ViaVoice-France Info). Malheureusement, cela se confirme à Gretz : la municipalité a décidé de faire le choix d'augmenter les tarifs du périscolaire et de l'étude de plus de 3%. Cette nouvelle augmentation pèsera encore un peu plus sur les familles.

# Rétrospective



## 1<sup>er</sup> et 2 août LA NUIT DES ÉTOILES

Début août, les amoureux des étoiles se sont retrouvés à l'Uranoscope pour la 24<sup>e</sup> année. Entre le vendredi soir et le samedi soir ce sont près de 300 personnes qui sont venues écouter une présentation du ciel d'été et de ses constellations avant d'accéder aux télescopes pour observer le ciel. Les enfants n'étaient pas en reste : un atelier de découverte des météorites leur était dédié. Si vous avez raté l'événement, pas d'inquiétude : l'Uranoscope vous ouvre ses portes tous les samedis soir de 21h à 23h, sans oublier les conférences mensuelles gratuites et ouvertes à tous !



## 3 août ZUMBA EN PLEIN AIR

Si vous passiez le 3 août dernier dans le parc du Val des Dames ou à proximité, vous avez sans doute entendu une musique entraînante, ponctuée d'exclamations enthousiastes. 120 personnes environ s'étaient réunies sous la houlette de l'association Zumb'n'Sisters pour une séance de zumba en plein air et pleine de bonne humeur ! Le 31 août, l'association était de nouveau sur le pont à la M.C.L. pour un stage de zumba adultes et enfants endiable.

## 14 août DONNER SON SANG : UN ACTE UTILE ET GÉNÉREUX !

L'été est une période sensible pour l'Etablissement français du sang (EFS), qui a besoin chaque jour de 10 000 dons du sang. Vous avez d'ailleurs sans doute vu ou entendu l'un de ses nombreux appels aux dons et vous étiez 78 à passer à l'acte le 14 août dernier à la M.C.L. Que ce soit pour « sauver des vies », « parce que c'est un geste utile » ou pour des raisons personnelles, donner son sang est indispensable. Il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement qui puisse se substituer au sang et ce sont chaque année un million de personnes qui sont soignées grâce aux produits sanguins : les plaquettes, dont la durée de vie est très courte (5 jours), les globules rouges et le plasma, qui peuvent être conservés respectivement 42 jours et 1 an. Un homme peut donner son sang tous les deux mois et une femme tous les trimestres. Rendez-vous le 5 décembre pour la prochaine collecte qui aura lieu à Gretz.



# Rétrospective

## 31 août COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

La cérémonie de commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Gretz s'est déroulée au monument aux Morts, en l'honneur des Gretzois morts pour la France. Etaient présents Monsieur le Maire, Monsieur André Daudé, représentant des Anciens combattants et de Monsieur André Travers qui a partagé avec émotion ses souvenirs de l'occupation durant la seconde guerre mondiale et de la libération par les Américains et la 2<sup>e</sup> Division blindée du Général Leclerc (voir p.8 et 9). A la fin de la cérémonie, le cortège s'est rendu à la gare en mémoire du sacrifice des cheminots.



## 6 septembre TOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous êtes venus en nombre déambuler dans les allées des jardins de la mairie et rencontrer près de quarante associations. Loisirs créatifs, zumba, rugby, football, judo, échange de connaissances, musique, équitation... il y avait de quoi ravir tout le monde, petits et grands. Des démonstrations (musique, zumba, taekwondo, judo, musique africaine) sont venu rythmer la journée. Monsieur le Maire a été à la rencontre des associations afin de leur offrir la possibilité de se présenter.



# Rétrospective



## **6 septembre** **UNE PAUSE DANS** **LA FRÉNÉSIE** **DE LA RENTRÉE :** **LE FEU D'ARTIFICE**

Invitée indésirable (et pourtant tenace) de cet été, la pluie avait conduit la municipalité à reporter le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet. Il a finalement eu lieu au début du mois de septembre, sous un ciel clément. Vous vous êtes déplacés nombreux pour profiter du spectacle au Val des Dames et donner à cette rentrée un petit goût de vacances.



## **7 septembre** **UN SALON DE LA CARTE POSTALE QUI REND** **HOMMAGE AUX DEUX GRANDES GUERRES**

Le 24<sup>e</sup> salon de carte postale et des collections reste un rendez-vous incontournable pour les chineurs, malgré le développement des sites internet spécialisés. Une trentaine d'exposants avait d'ailleurs répondu présents. La technologie vient également aider les collectionneurs : les tablettes numériques sont idéales pour classer rigoureusement ses acquisitions et éviter les doublons.

En cette année 2014, qui fêtait à la fois le centenaire du début de la grande guerre et les 70 ans la libération du territoire national lors de la seconde guerre mondiale, il était par ailleurs important de marquer les esprits. C'est pourquoi une double exposition avait été montée. L'exposition sur la guerre de 1914-1918, comptant plus de 120 cartes postales, sera d'ailleurs enrichie et présentée à nouveau en 2015, lors du salon philatélique.



## **20 septembre** **LA NATURE EN FÊTE POUR LES JOURNÉES** **EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

Les journées européennes du patrimoine 2014 mettaient à l'honneur notre patrimoine naturel. Une richesse dont notre ville a la chance d'être bien pourvue avec l'arboretum du Val des Dames et la forêt domaniale d'Armainvilliers. Ces deux lieux étaient donc sur le devant de la scène : le parc Hutinel et son jardin monastique ont connu un record d'affluence, tandis que deux visites étaient organisées en forêt, dans l'ancien parc Péreire.

## **21 septembre** **LA BROCANTE DU CHÂTEAU** **EST PASSÉE ENTRE LES GOUTTES**

Si le ciel était capricieux, il n'a pas empêché la tenue de la brocante du château et la présence de nombreux flâneurs, venus profiter de l'événement et de son cadre d'exception : le parc du Val des Dames. Pour ce rendez-vous des chineurs de la fin septembre, la pluie s'est effectivement invitée au petit matin avant de laisser place au soleil vers 7h30, au grand soulagement des 270 exposants !



## **27 septembre** **LES NOUVEAUX** **GRETZOIS ACCUEILLIS** **À LA SALLE CLAUDIE** **HAIGNERÉ**

Comme chaque année, le Maire et son équipe ont présenté la ville aux nouveaux arrivants. Une trentaine de personnes étaient présentes à ce rendez-vous. Après une description du territoire et des différents services proposés par la ville, ce fut l'occasion d'échanger de manière constructive et conviviale sur les attentes de chacun. La matinée s'est clôturée par un "pot de l'amitié".



## **28 septembre** **LE 1<sup>ER</sup> SALON DES FIGURINES, JEUX ET JOUETS ANCIENS**

Pour sa première édition, le salon des figurines, jeux et jouets anciens a rencontré son public. Environ 200 personnes ont poussé les portes de la Maison de la Culture et des Loisirs que ce soit simplement pour admirer les collections ou pour compléter la leur. Les exposants étaient ravis de leur journée et ont pris rendez-vous pour ne pas manquer cet événement qui aura lieu l'année prochaine à la même époque. Un succès mérité pour les organisateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts en sillonnant pendant plusieurs semaines la Seine-et-Marne et les départements environnants pour faire connaître la manifestation.



# État civil

## Naissances

### JUILLET

S. KAMARAJ Veniya  
L'HARIDON Tom, Axel, Swan  
LOTTEAU Éléa, Élisabeth, Marie  
AYEDJOU Renée, Marceline

### AOÛT

MARCHAND Camille  
SATKUNASINGAM Sofia  
PROSTAK Jaimie, Rudy  
GUEI Aaron, Barkaute, Fahé  
KOFFI Ishaq, Abderazzak

### SEPTEMBRE

DADAEV Yassin  
QUELESNE Nolhan  
MASAKIDI TONDE Messon, Kasmur, Gaston  
NODINOT AMARO Lara  
BENZARTI Aya, Zohra, Claudine  
RENAUDIN Naélya, Danielle, Sophie, Aurélie  
MAGASSOUBA Youssouf  
DEROUET MIHY Lizzie, Malaurie  
TOP Alice

## Mariages

### JUILLET

CLAUDANT Séverine et MERCIER Victor  
DOS REIS LETRA Elodie et LEFEVRE Thomas  
RAKOTOARIVONY Vaniala et RABESOELINA Nathanaël  
GARBEZ Mélanie et DELANGUE Alexis

### AOÛT

ANNETTE Fabienne et LASSIMOUILLAS Erik  
MEZZINE Aïcha et DOS SANTOS Hervé

### SEPTEMBRE

BALTHAZARD Sandrine et CHRETIEN Guillaume  
FRESSART Audrey et ROZENWAJN Robin  
BRADIN Harmonie et PIQUET Laurent

## Décès

### JUIN

COLOT Marie-Louise  
DOS REIS LETRA Antonio

### JUILLET

RAMOS épouse DE JESUS ALMEIDA Aida Da Conceição  
MASLET Hélène  
LE-DUC épouse ROUSSEL Chantal  
LELY Pierre  
FAUCHOT Didier  
HARDY Roger

### AOÛT

CZARNECKI Jean-Michel  
M'CHAR Rachid  
CASTELLO Jean  
MARTY Didier

### SEPTEMBRE

LA-VAN-MANH dit FORT Lucie veuve NHUT

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**

Forfait unifocal à partir de **39€\***

Forfait progressif à partir de **139€\***

**LISSAC**  
l'Opticien

Vos yeux méritent Lissac

\* Valable uniquement dans le magasin Lissac de Gretz-Armainvilliers du 01/07/2014 au 31/12/2014

**LISSAC**  
l'Opticien



**LISSAC l'Opticien**  
30 bis, Rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers  
Tél : **01 64 07 68 81** - Fax : 01 64 16 46 85

Comment bien entendre ?  
en toute discrétion ?

LES **AUDIOvisuelles**

1<sup>ère</sup> lunettes auditives à branches interchangeables

**Zoom**  
Votre aide auditive dans la branche



**Savoir faire la différence**

Chaque jour, Eiffage Travaux Publics

- S'adapte au monde d'aujourd'hui et propose des solutions innovantes
- Conçoit de nouvelles liaisons entre les hommes et réalise des infrastructures qui respectent l'environnement
- Assure le confort des usagers et développe les réseaux de communication

Eiffage Travaux Publics IDF/Centre  
Direction Paris Nord Est  
Rue Charles Cordier - ZAC du Bel Air  
77164 Farcières-en-Brie  
Tél. : 01 64 76 30 20 - Fax : 01 64 66 82 39

**EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
ILE-DE-FRANCE/CENTRE

[www.eiffagetravauxpublics.com](http://www.eiffagetravauxpublics.com)

**DEFILLON**



**ERIGE**

**NOUS CONSTRUISONS  
VOTRE AVENIR**

**ENTREPRISE GENERALE  
DE CONSTRUCTION**

26-28, avenue Eiffel - ZAC Eiffel  
77220 GRETZ ARMAINVILLIERS  
Tél. : 01 64 42 58 58 - Fax : 01 64 42 58 59

**Axel Duval**  
GROUPE POISSON

**MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS  
V.R.D TERRASSEMENT**



**01 64 07 03 61**

ZI Ampère  
54 rue Maison Rouge  
GRETZ-ARMAINVILLIERS



# Intermarché

SUPER



1



Je commande...

2



Je règle...

3



... et hop, c'est dans mon coffre !

Lundi au jeudi 9h - 19h20  
Vendredi 9h - 19h40  
Samedi 9h - 19h20  
Dimanche 9h - 12h20

sans interruption  
sans interruption  
sans interruption



*Gagnez des Euros  
grâce à la carte de fidélité  
valable dans tous les Intermarché*



25, bd. Victor Hugo - Gretz-Armainvilliers  
Tél. : 01 64 07 32 19 - Fax : 01 64 06 61 37